

numéro

15

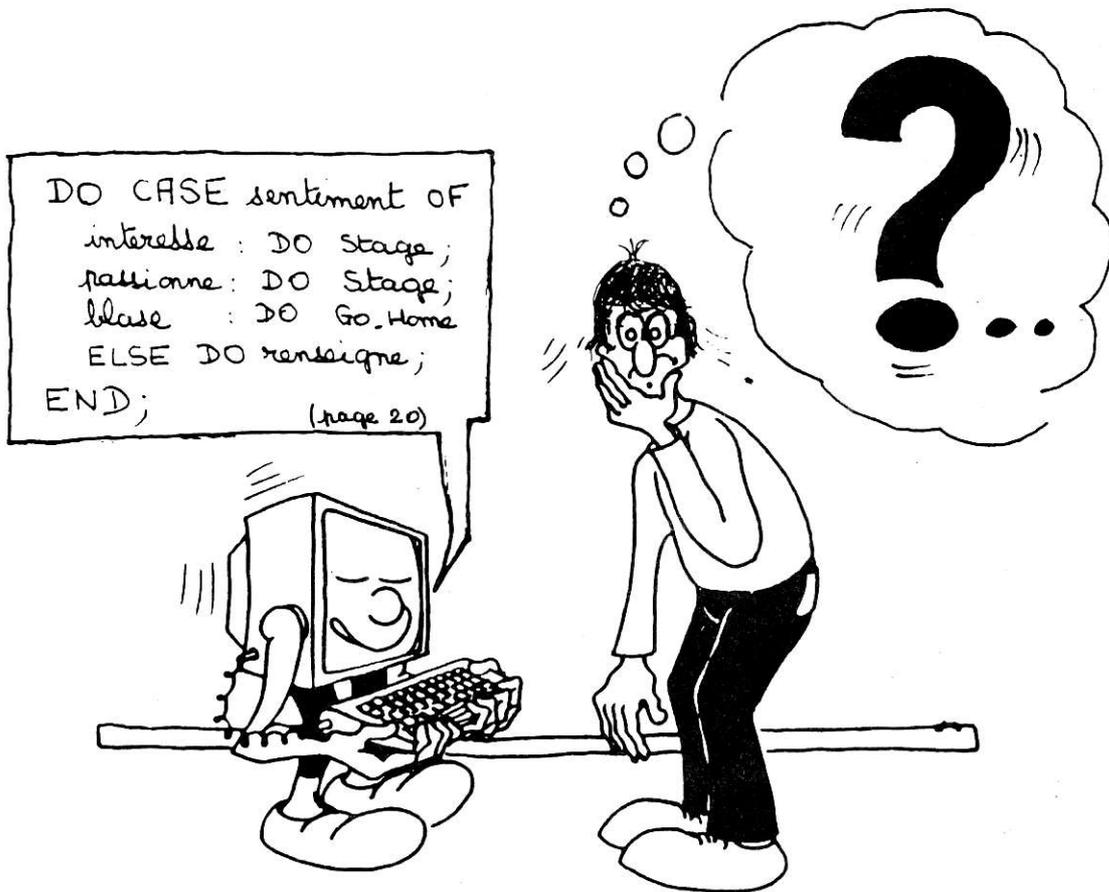
03/88

# LE JOURNAL DE BETHANIE

ISSN

07603509

10 F.



Bonjour,

Je suis heureux de vous présenter la deuxième édition de ce numéro 15 du Journal de Béthanie...

En effet, je m'étais résigné à sortir un numéro très administratif, avec finalement peu d'articles "personnels" malgré son épaisseur, et sans illustration, compte-tenu du retard avec lesquels les articles m'ont été adressés, et du fait que Fabrice n'avait pu réaliser à temps les illustrations des premiers articles qui m'étaient parvenus.

Mais ... les dessins sont arrivés, sans se presser. Alors, tant pis! Coup de fil à la Sepaye, on met au pilon les premiers numéros sortis, et on repart pour une nouvelle mise en page !

Heureusement que le traitement de textes existe ! D'autres que moi vous en parlent d'ailleurs dans ce Journal ...

Mais auparavant, vous aurez lu le compte-rendu de la 10ème Assemblée Générale, qui a eu lieu à Montcel le 7/11/87.

Il se trouve des pages 3 à 7.

Ensuite vient le résultat du dépouillement des deux questionnaires qui avaient été adressés aux adhérents depuis l'été 87. Un travail de titan mené avec maestria par Michel, et dont il expose les résultats des pages 8 à 12.

Enfin, le compte-rendu du C.A. du 20/12/87, figurant des pages 13 à 17, clôt cet imposant bilan des activités de l'Association, passionnant pour qui veut suivre nos activités.

En page 18, Marie-Thérèse nous fait part d'une idée qu'elle souhaitait nous exposer à l'AG à laquelle elle n'a hélas pu participer.

Dites-nous ce que vous en pensez ! N'acceptez pas passivement le Journal de Béthanie comme vous regarderiez télé béton!

Comme nous vous l'indiquions dans le dernier numéro du Journal, un stage informatique vient de se dérouler à Moulins, axé sur le traitement de textes. J'ai trouvé ce stage extrêmement intéressant, ainsi apparemment que les stagiaires qui ont profité de l'abondant matériel disponible pour s'exprimer : Fanette nous décrit en page 19 les participants, un PDG nous raconte les à-cotés de ce stage (page 20), et un article supposé destiné à la presse locale a été rédigé par les stagiaires et se trouve en page 21.

Enfin, Papy nous propose des pages 22 à 25 quelques réflexions personnelles sur un sujet le touchant de près ...

Voilà le genre d'article qu'il faudrait multiplier dans les prochains numéros !

Mon traitement de textes me dit qu'il reste 5 lignes, alors ....

-----  
PUB - PUB  
-----

Le numéro 16 du Journal de Béthanie sortira en Juin 1988;  
Les articles devront m'être parvenus pour le 15 Avril 1988 !

# 10ème AG de Béthanie

Le Samedi 7 Novembre à Montcel a eu lieu la 10ème Assemblée Générale de l'Association Béthanie.

"Je suis heureux de déclarer ouverte cette 10ème Assemblée Générale de Béthanie et de saluer les Farfadets en la personne de Michel Auguste, leur Président".

31 personnes adultes étaient présentes; 26 personnes s'étaient excusées et avaient envoyé leur pouvoir, dont Pierre et Michèle Leflon, et Jean-Pierre Verdonck.

## Ordre du jour

1º) Rapport moral - Travaux du Conseil d'Administration  
- Vie des Communautés  
- Les Camps  
- Les questionnaires

2º) Bilan financier

3º) Les projets

4º) Les élections

## **1º) Rapport moral**

### A) Travaux du Conseil d'Administration

Nous avons eu quatre Conseils d'Administration : un à Villeneuve d'Ascq en Février, un à Moulins à Pâques, et deux à Montcel, un en Août et l'autre ce matin même.

Le CA de Pâques a été productif, parcequ'il a permis de préciser le sens de l'Association Béthanie :

- Béthanie est avant tout un réseau d'amis qui partagent le même idéal;
- Béthanie est une Association en tant que telle, et qui permet d'être reconnue pour diverses demandes, et notamment auprès des Administrations.
- Le sens de Béthanie, c'est le développement de l'accueil temporaire : Béthanie est un soutien moral aux gens qui réalisent de l'accueil, et financier dans la mesure des possibilités.
- Le Journal est le lien entre tous les membres de l'Association.

Lors du Conseil de Moulins, il a été décidé de faire une pause et de savoir ce qu'est Béthanie, qui on accueille.

On a donc mis en chantier deux questionnaires, dont on reparlera tout à l'heure.

Pierre Leflon et Michel Auville ont informatisé le fichier.

## B) La vie des Communautés

### a) Les Farfadets de Pyrôme :

Depuis le 7 Avril, Marius est définitivement installé aux Farfadets. Depuis le départ de Patrick en Mars (qui a préféré terminer son temps d'objection dans une Association plus proche de chez lui), deux stagiaires se relaient une semaine sur deux pour s'occuper de Marius et tenir la maison. Chantal et François ont fait 6 mois (d'Avril à Octobre). Ils sont maintenant remplacés par Catherine et Magali. Les stages en alternance une semaine sur deux se révèlent être une bonne formule. Ils permettent de vivre la vie de la maison pendant une semaine et de se reposer la deuxième semaine.

A Pâques, nous avons été heureux d'accueillir le CA de Béthanie. Ce fut l'occasion pour beaucoup d'amis des Farfadets de découvrir que Béthanie est plus qu'un nom sur un Journal et de mettre un visage sur les noms tant de fois cités dans les articles.

Cet été ont eu lieu deux camps du 3 au 26 Juillet, puis du 1 au 23 Août. Camps très détendus, beaucoup de ballades, de visites, de rencontres avec des amis de passage, surtout en Juillet. En Août, ce fut un camp très jeune avec un nombre suffisant de valides.

### b) Montcel

Françoise travaille à l'extérieur depuis plusieurs mois; Dominique s'est mis à son compte comme plombier.

Francine est partie début Juillet; Danielle est arrivée début Août et va repartir bientôt.

Hélène continue son stage TUC à raison de 20 heures par semaine. On va sans doute engager une autre stagiaire TUC, et on cherche une autre fille valide, qui travaillerait peut-être à l'extérieur.

Le nombre idéal de valides pour que la maison tourne correctement serait de quatre filles valides, plus une ou deux stagiaires TUC.

Jean-François partirait peut-être dans les Landes; il va aller faire un essai.

Pour ce qui est des travaux, nous avons maintenant une nouvelle chaudière à mazout qui fonctionne très bien, et des radiateurs vont être installés dans les chambres du 1er étage.

Nous pensons aussi refaire le dallage extérieur avec des pavés autobloquants. Nous allons refaire le petit toit, car il avait été réparé avec des tuiles usagées, et il faudrait le refaire avec des tuiles neuves.

Il faudrait aussi revoir le bail avec les propriétaires.

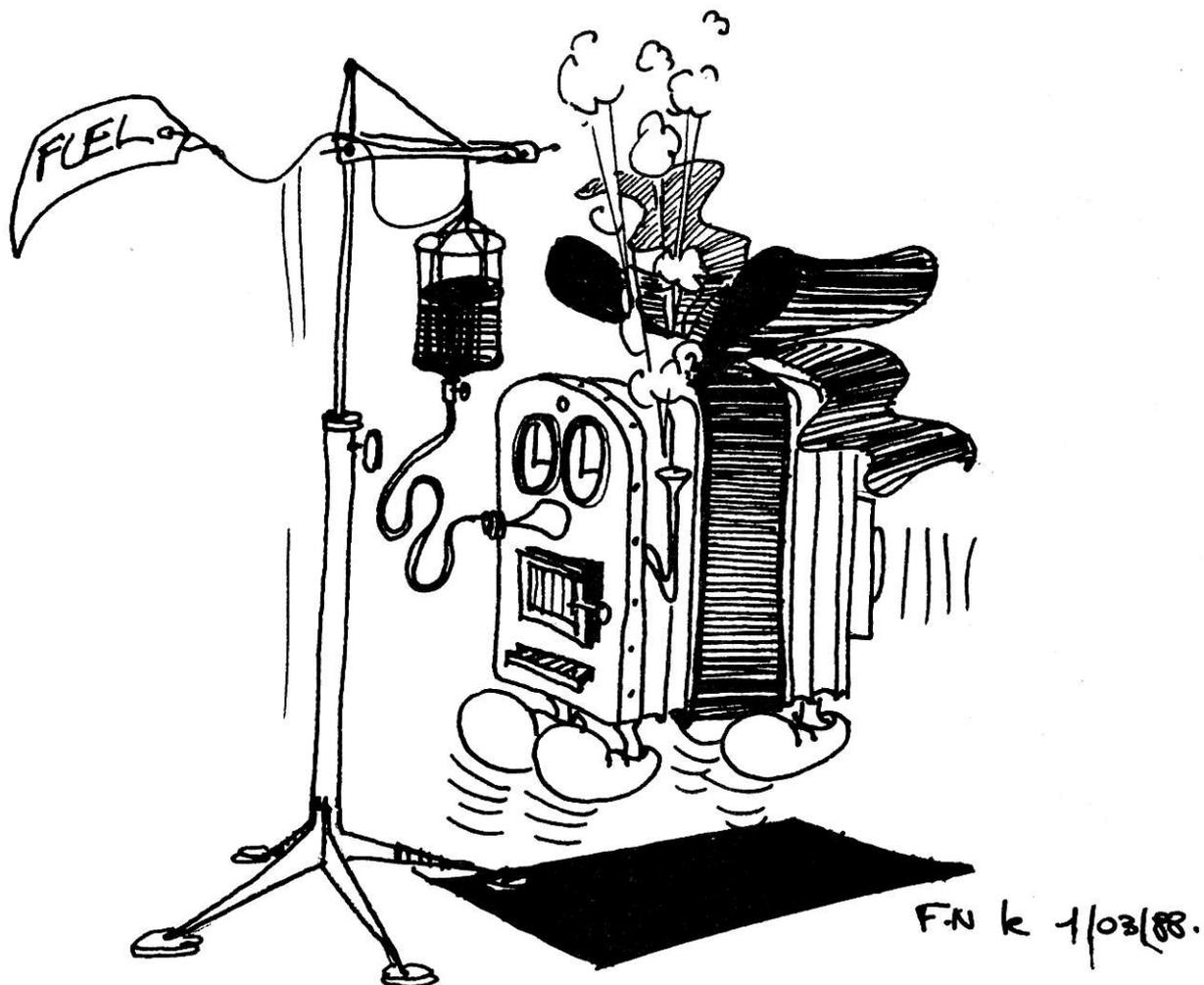
## C) Les Camps

Deux camps hors maison ont eu lieu en Juillet, l'un à Longué dans le Maine et Loire, l'autre à Pomport dans le Périgord.

Si certains d'entre vous sont intéressés, il y a possibilité d'avoir les deux maisons pour l'an prochain, mais il faut le dire assez tôt.

-----  
PUB - PUB  
-----

**Le numéro 16 du Journal de Béthanie sortira en Juin 1988;  
Les articles devront m'être parvenus pour le 15 Avril 1988 !**



Une nouvelle chaudière à Montcal !

#### D) Les questionnaires

L'Association compte actuellement 160 adhérents, dont 98 sont à jour de leur cotisation. 67 personnes valides et 63 personnes handicapées, 20 institutionnels (directeurs de foyer, de centre, assistants sociaux, etc...) et 10 personnes morales.

Suite au Conseil d'Administration de Moulins à Pâques, deux questionnaires ont été mis sur pied. Le premier a été envoyé à tous les membres actifs et sympathisants de Béthanie, le second à toutes les personnes accueillies à Béthanie depuis 1984.

Le premier questionnaire a donc été envoyé à 134 personnes dont 60 personnes valides, et 50 personnes handicapées. 75 personnes ont répondu, dont 39 personnes valides et 33 personnes handicapées.

-----  
 PUB - PUB  
 -----

Le numéro 16 du Journal de Béthanie sortira en Juin 1988;  
 Les articles devront m'être parvenus pour le 15 Avril 1988 !

Les résultats complets seront publiés dans ce même journal.

Mais d'ores et déjà, il ressort que :

- l'Association est d'abord un soutien moral (23 personnes); elle doit aussi développer l'accueil temporaire (16 personnes) et peut-être créer de nouvelles communautés (12 personnes).

- Beaucoup ont connu Béthanie par des amis, par Paulhaguet, par des membres de leur famille ou par une autre communauté.

- Le Journal est très apprécié et très important (68 personnes, dont 10 "piliers", 25 personnes ayant participé à des accueils et qui restent sympathisantes, 30 qui ne sont que sympathisantes et dont le Journal est la seule façon de participer à l'Association.

Une personne sur deux est d'accord pour écrire dans le Journal (on s'en souviendra ... et vous aussi, n'est-ce-pas?). Alors, à vos plumes, à vos feutres ou à vos machines à écrire.

Pour ce qui est des souhaits, beaucoup aimeraient des articles de fond, ils aimeraient aussi donner la parole à d'autres et apprécieraient des informations du type de la circulaire de Pinocchio.

Comment faire pour concrétiser tout ça ?

- Beaucoup de personnes souhaitent des contacts avec d'autres Associations.

La deuxième enquête a reçu beaucoup de réponses. Depuis 1984, l'Association a accueilli soixante deux personnes différentes.

La moyenne d'âge est de 38 ans; 10 personnes ont fait plusieurs séjours, 30 personnes sont dépendantes et ont besoin d'une aide qui peut varier d'une personne à l'autre. 35 personnes vivent en Institution.

Les autres vivent seules, en famille ou en Communauté. Pour ce qui est de la provenance : 9 viennent du Centre Adélaïde Perrin de Lyon, 6 viennent du Vert-Galant, 15 de l'APF - dont 8 de Créteil - et 9 du foyer de Savigny. D'autres viennent de communautés amies.

On constate que Béthanie a favorisé l'accueil d'un grand nombre de personnes handicapées durant ces quatre dernières années. Beaucoup de personnes accueillies ont apprécié le séjour.

Avons-nous les moyens et la volonté de poursuivre cet accueil dans l'avenir ?

## **2<sup>o</sup>) Bilan financier**

Actif		Passif	
Imprimerie du Journal	5276,25	Solde au 01/11/86	4777,64
Timbres pour le Journal	1503,21	Cotisations	9580,00
Solde Compagnons Batiss.	1875,00	Intérêts livret A	201,39
Camps	6000,00	Livret A	6100,00
Virement livret A	5000,00	Rétrocession camps	900,00
Frais généraux	308,00		
Solde	1596,57		
	21559,03		21559,03

Le budget est adopté; les cotisations minimales sont maintenues à 100 Francs, 70 Francs pour l'adhésion et 30 Francs pour le Journal.

### **3°) Les projets**

Par rapport aux deux questionnaires de tout à l'heure, on peut se poser une question : y-a-t-il des gens qui attendent ?

Oui pour les accueils temporaires. Il y a aussi certains étés où on refuse du monde, où le téléphone fonctionne entre les communautés et les camps et où, avec toute la bonne volonté du monde, on ne peut pas accueillir tous ceux qui le souhaiteraient, parce qu'il n'y a pas assez de camps et pas assez de valides.

Pour les années à venir, il faut favoriser l'accueil court, l'accueil temporaire ou du week-end ou même l'accueil dans les familles.

Oui pour l'accueil de week-end dans les familles à condition que cela reste sur le plan local et qu'on ne soit pas obligé de faire des centaines de kilomètres pour un week-end.

Dans les projets à court terme, on propose le déplacement de l'Assemblée Générale en Août pour 1988, et en même temps la fête des 10 ans de l'Association. Ce projet ayant été adopté, vous pouvez dès maintenant retenir la date du 27 Août 1988 à Montcel.

Un autre projet, le changement du siège social de Montcel vers le domicile du président, ayant été repoussé (18 voix contre, 17 pour et 12 abstentions), celui-ci reste à Montcel.

### **4°) Les élections**

Ont été élus ou réélus	Michel Auville
	Pierre Leflon
	Michèle Leflon
	Isabelle Drouffe
	Paulette Trombetta
	Patrick Cayroche
	Marie-Jeanne Lheureux

Comme d'habitude, l'Assemblée Générale se termine par une fête - buffet froid, gâteaux, boissons - fête joyeuse où tout le monde est heureux de bavarder ensemble et de se retrouver. Fête qui prouve bien que l'Association Béthanie est un réseau d'amis qui se rassemblent pour le même idéal. Mais quel idéal ?

Peut-être serait-il bon de le définir dans les mois à venir ?...

-----  
PUB - PUB  
-----

**Le numéro 16 du Journal de Béthanie sortira en Juin 1988;  
Les articles devront m'être parvenus pour le 15 Avril 1988 !**

# Les questionnaires.

## **1<sup>o</sup>) Enquête auprès de tous les adhérents.**

Il s'agissait, je le rappelle, de mieux connaître les adhérents et d'obtenir d'eux des idées, des souhaits, des jugements sur notre Association.

Je remercie d'abord tous ceux qui ont pris la peine de renvoyer ce questionnaire. Celui-ci a été envoyé au mois de Juillet dernier (87) à 134 personnes, et 78 d'entre vous ont répondu, ce qui est un chiffre remarquable si on considère le phénomène de "négligence" inévitable dans ce genre d'enquête.

Certains d'entre vous ne sont pas privés d'apporter leurs commentaires et leurs réflexions, qui ont retenu toute notre attention. Il en sera fait mention un peu plus loin.

Le fichier a été informatisé début Octobre 87 grâce à l'ordinateur de Pierre Leflon.

. Béthanie comptait à cette époque (et encore aujourd'hui bien sûr) 145 membres.

. 67 personnes valides et 63 personnes handicapées. ( belle parité qui correspond bien à notre " idéal " de partage )

. Sont comptés comme adhérents ceux que nous avons appelé les "institutionnels", c'est-à-dire, en gros, les Etablissements avec qui nous sommes en rapport pour l'accueil (direction, assistants sociaux). Adhérents d'office, ils sont dispensés de cotisation et reçoivent le Journal.

. Une vingtaine de personnes disparaissent du fichier, d'autres y sont rentrées.

. Une liste d'adhérents dispensés de cotisation a été établie concernant les personnes ayant des problèmes pécuniaires.

Résultats du questionnaire :

- 46 personnes valides ont répondu, ainsi que 32 adhérents handicapés.

- L'exploitation statistique des résultats n'a pas été facile, car certaines questions étaient peut-être mal posées et bien des questionnaires n'étaient pas complètement remplis.

Néanmoins, on peut en retirer des informations importantes.

### A) Comment les adhérents ont-ils connu Béthanie ?

- La grande majorité a connu l'Association par des amis, en liaison avec la colo APF de Paulhaguet, qui a été à l'origine de la création de Béthanie.

- Quelques uns l'ont connue par un membre de leur famille.

- Quelques uns par des Communautés amies.

- Peu par un Journal (ex. La Vie)

- Un nombre appréciable d'adhérents handicapés ont connu Béthanie par le biais de l'APF.

B) Le sens de l'Association :

- Les adhérents valides mettent l'accent sur le soutien moral aux gens qui réalisent l'accueil.
- Ils considèrent l'accueil temporaire comme l'objectif le plus adapté.
- Une dizaine d'adhérents handicapés souhaitent la création de Communautés à temps plein.
- Pour eux, Béthanie constitue surtout une possibilité d'accueil.

C) Le Journal :

Presque tout le monde l'apprécie. Pour bien des personnes sympathisantes, c'est le moyen de suivre ce qui se passe dans l'Association.

Le journal a un rôle de lien d'autant plus nécessaire que les adhérents sont dispersés aux quatre coins de l'hexagone, ce qui ne facilite pas les rencontres "in vivo".

*Une personne sur deux se déclare prête à écrire dans le Journal ! Pierre Leflon ne va pas en revenir; mais combien serez-vous à écrire réellement ?* En tout cas, Pierre attend de vous un mot, un témoignage, une nouvelle, une réflexion, un dessin, un poème.

Vos souhaits sont très variés : depuis les nouvelles de chacun jusqu'aux articles de fond. Y'a de quoi faire ! Alors, allez-y : le Journal est à vous, c'est un lieu de partage. Et si vous avez des problèmes pour écrire, et bien faites-vous aider; et les fautes de Français et d'orthographe ne comptent pas quand c'est le coeur qui parle.

D) Les adhérents valides :

- Ils peuvent être classés en trois catégories :

a) Les personnes qui réalisent de l'accueil actuellement.

Ce sont les piliers de l'Association, et sans elles, celle-ci ne survivrait pas. C'est peut-être une faiblesse de Béthanie, mais elle est inévitable, que de reposer sur l'engagement d'un nombre réduit de ses membres (une petite dizaine).

b) Les personnes qui soutiennent Béthanie moralement (et comme on en a besoin!) et financièrement, et qui sont d'anciens accueillants.  
Au nombre de 19.

c) Les sympathisants n'ayant jamais accueilli, mais qui apportent aussi leur soutien moral et financier.  
Au nombre de 19 également.

-----  
PUB - PUB  
-----

Le numéro 16 du Journal de Béthanie sortira en Juin 1988;  
Les articles devront m'être parvenus pour le 15 Avril 1988 !

E) Quelques remarques :

- Il y a tous les âges à Béthanie, mais l'âge moyen des adhérents, aussi bien valides que handicapés, est de 40 ans. La pleine maturité !

- Le questionnaire a été l'occasion d'un échange avec des représentants de "La Roue Libre" (Catherine Gorjux et Marie Thérèse Balland) et du "Puy Batard (Jean-Pierre Dechoz); Stéphanette Bourdain de "La Cité des Cloches" a aussi répondu au questionnaire et livré ses réflexions.

- Un échange avec des représentants d'Associations ayant en gros le même idéal est une bonne chose. Aussi, "La Roue Libre" va-t-elle faire un Camp d'été à Longué-Jumelles là où s'était tenu l'été dernier un Camp Béthanie. Il est possible donc d'échanger des informations utiles.

F) Quelques réflexions des adhérents, au-delà des statistiques :

- adhérents handicapés :

Il faudrait plus de maisons pour avoir plus d'endroits où aller.

WV : Béthanie est un lieu de rencontres où on se trouve en amis et où on oublie nos problèmes.

BC : Je cherche des adresses de camps qui pourraient me recevoir.

BC : J'aime beaucoup aller à Montcel, je pleure quand je reviens. (oh, quand même ! Qu'est-ce-qui-se passe donc à Montcel ?)

PM : J'ai été très heureux de faire un Camp Béthanie cet été -c'est plus familial que les quatre colos APF que j'avais déjà faites.

BG : J'observe à Montcel une certaine lassitude parmi les valides.

-----  
PUB -  
-----

Léa : Qui veut bien vivre avec moi à la Collenoire ? (message passé. Et repassé).

- adhérents valides :

FL : que Béthanie aide à trouver des valides pour les Communautés; des valides pour prendre la relève.

GD : se faire connaître pour donner l'idée à d'autres.

MGB : l'avenir ? Il dépend de ce que les personnes valides, engagées, voudront faire. L'Association me semble fluctuante; il y a des piliers et puis des gens qui gravitent autour (comme moi), et certains que l'on voit un temps disparaissent ensuite.

PM (ancien accueillant) : rien n'est plus fragile qu'une Communauté; il est important que des amis passent quelques jours dans l'année pour soutenir.

JL (sympathisante) : il faut voir le rêve et la réalité; ce qui semble manquer en ce moment, c'est des vocations de valides. Comment les susciter ? les encourager ? Il est compréhensible que des gens se désengagent. Mais il faut la relève.

MB (sympathisante) : je me reconforte à la flamme de la Communauté de Montcel; j'y trouve quand j'y suis du bonheur dans le simple partage; c'est un peu comme une famille.

MTB : Je dévore le journal (attention à l'estomac!). Dommage que l'on ne voit souvent que les mêmes signatures. J'aimerais plus de nouvelles des adhérents. Bonjour l'ambiance pour le dépouillement des questionnaires ! (merci).

TL (sympathisante de loin) : bon courage pour toutes les bonnes choses que vous faites. C'est un réconfort de voir des jeunes généreux (et les vieux ?).

TC (sympathisante) : le Journal est le moyen de sentir ce qui se vit à Béthanie. J'apprécie la façon dont vous considérez la personne handicapée, "personne" avant "handicapée".

M&CC : Nous aimons bien connaître les peines et les joies, les mouvements de l'Association, cela nous rapproche.

-----  
PUB -  
-----

Peut-être inspirés par Béthanie, Chantal et Marc Colas organisent un Camp cet été dans leur belle région (Doubs) pour une quinzaine de personnes handicapées. Si cela vous dit (valides aussi bien-sûr), adressez-vous à :

Marc et Chantal Colas  
14, Rue du Faubourg  
CHAFFOIS  
25300 PONTARLIER  
Tel. 81-39-30-57

(à Béthanie, la pub est gratuite!).

-----  
Je n'ai pas beaucoup commenté ces réflexions. Je pense qu'il y a là de quoi faire réfléchir et réagir les lecteurs.



Accueil de week-end à 150 kms... (page 7)

## 2°) Bilan de l'accueil depuis 1984

- Des questionnaires ont été remplis par l'équipe de Montcel, par celle des Farfadets et par les responsables des camps d'été.

- Entre 1984 et 1987, 70 personnes handicapées ont été accueillies dans le cadre de Béthanie.

- Une vingtaine de personnes ont fait plusieurs séjours, ce qui porte le nombre d'accueil à 100. Ceci est un chiffre très important.

- Certains adhérents ont "tourné" dans tous les Camps (gros consommateurs de Béthanie!).

- L'âge moyen des "accueillis" est de 38 ans.

- 31 d'entre eux étaient dépendants matériellement.

- Parmi ces 70 personnes accueillies, 37 vivent en Institution, les autres en famille, 3 ou 4 en Communauté.

- Les Institutions concernées sont surtout :

Adélaïde Perrin (LYON) : 10

Savigny Sur Orge : 9

Vert-Galant : 6

Autres, APF : 20

---

### Bilan de l'accueil à MONTCEL :

30 personnes handicapées (18 femmes et 12 hommes);

Age moyen : 42 ans;

La plupart ont fait plusieurs séjours;

La majorité était indépendante.

### Bilan de l'accueil aux Farfadets :

37 personnes handicapées (26 femmes et 11 hommes)

14 ont fait plusieurs séjours;

20 personnes étaient physiquement dépendantes.

Provenance : Vert-Galant : 4

Savigny : 7

Adélaïde Perrin : 3

APF (surtout Créteil) : 12

Cité des Cloches et Puy

Batard : 4

Divers : 7

18 personnes accueillies vivaient en Institution, 2 en Communauté, les autres seules ou en famille.

### Bilan de l'accueil dans les camps d'été :

15 personnes handicapées;

7 ont fait plusieurs séjours;

Age moyen : 40 ans;

4 personnes étaient physiquement dépendantes;

Provenance : 3 par l'APF

6 personnes vivent en Institution.

# Compte-rendu du C.A.

## (Villeneuve d'Ascq, le 20/12/87)

### Présents :

Michel Auville  
Isabelle Drouffe  
Paulette Trombetta  
Marie-Jeanne Lheureux  
Michèle Leflon  
Pierre Leflon

### Absent excusé :

Patrick Cayroche

### Ordre du jour :

- 1<sup>o</sup>) Election du bureau
- 2<sup>o</sup>) Dossier URSSAFF/CPAM
- 3<sup>o</sup>) Avancement du dépouillement du questionnaire
- 4<sup>o</sup>) Mise à jour du fichier
- 5<sup>o</sup>) Carte d'adhésion
- 6<sup>o</sup>) Reçus
- 7<sup>o</sup>) Le Journal
- 8<sup>o</sup>) Calendrier et cartes de voeux
- 9<sup>o</sup>) Prochains camps
- 10<sup>o</sup>) Recherche de valides
- 11<sup>o</sup>) Lettre de Marie-Thérèse Balland
- 12<sup>o</sup>) Frais de transport des membres du CA
- 13<sup>o</sup>) Date du prochain CA

### 1<sup>o</sup>) Election du bureau :

A l'unanimité des présents, le bureau suivant est élu :

Président : Michel Auville  
Secrétaire : Pierre Leflon  
Trésorière : Isabelle Drouffe

### 2<sup>o</sup>) Dossier URSSAFF/CPAM :

Actuellement, le problème posé se résume simplement au fait que pour l'Administration, l'Association Béthanie n'a pas le droit d'employer des tierces-personnes, car les liens de subordination n'existent pas selon nos statuts et selon le mode de vie des Communautés. Comment dans ces conditions assurer une couverture sociale aux valides vivant en Communautés ?

Nous avons déjà indiqué que nous n'étions pas d'accord avec les termes des lettres reçues par les personnes concernées, et nous étions engagés à fournir un dossier plus conséquent étayant nos positions. Ce dossier nous a été téléphoniquement réclamé pour Fin Janvier.

Ce dossier défendra les idées suivantes :

- un valide vivant en Communauté avec des personnes handicapées effectue au moins partiellement un travail effectif, avec des contraintes;

- un valide vivant en Communauté ne peut avoir un travail extérieur, donc ne peut bénéficier d'aucune couverture sociale;

- une Communauté doit être assimilée dans les textes à la structure reconnue la plus proche, c'est-à-dire une famille (lieu de vie communautaire et familial).

- les économies réalisées par l'Administration en nous mettant des bâtons dans les roues sont en fait des économies de bout de chandelle, car l'alternative consiste à "placer" les personnes handicapées en hospice, ce qui coûte bien plus cher à la Société.



Dans l'immédiat, Montcel n'est plus concerné, car tous les valides bénéficient d'une couverture sociale à un autre titre (travail extérieur, TUC, ...)

Cependant, tous les valides vivant dans toutes les Communautés peuvent l'être un jour ou l'autre.

Le Président rappelle ne jamais avoir reçu la lettre adressée à l'Association Béthanie, en plus des lettres adressées à chacun individuellement. *Paulette lui adressera une copie, ainsi qu'à Marie-Jeanne, chargée de terminer ce dossier.*

L'Assistante sociale APF du Puy de Dôme a été informée; *Michel se charge de voir le problème avec l'Assistante Sociale du Nord.* Le but est de se battre pour obtenir la reconnaissance d'un statut social pour les Communautés.

3°) Avancement du dépouillement du questionnaire :

Michel Auville présente l'état de l'analyse des réponses des différents questionnaires, qui sera par ailleurs reprise dans le prochain numéro du Journal de Béthanie.

4°) Mise à jour du fichier

Le fichier de l'Association est analysé adhérent par adhérent; nous en ôtons les gens dont nous n'avons plus de nouvelles depuis longtemps ou qui ont indiqué par le biais du questionnaire que Béthanie ne les intéressait plus, établissons une liste des personnes qui, ne payant plus de cotisation mais étant a priori intéressées à Béthanie, ne recevront plus désormais le Journal mais seulement un compte-rendu annuel de nos activités, et établissons enfin une liste des adhérents qui ne paient plus leur cotisation pour cause de difficulté financière mais restent intéressés par notre action.

Les adhérents non à jour vont recevoir une lettre de relance les invitant à régulariser leur cotisation.

Désormais, les cotisations courront d'août à août; les retardataires recevront le Journal jusqu'en décembre, avec une lettre de rappel. Ensuite, ils ne recevront plus le Journal.

5°) Carte d'adhésion :

Parallèlement aux mesures de rationalisation précédemment décrites, il est important que chaque adhérent reçoive une carte matérialisant son adhésion à Béthanie ainsi que l'échéance de sa cotisation. *Pierre contactera Fabrice pour illustrer celle-ci et tenter de la préparer pour cette année.*

6°) Reçus :

Un certain nombre d'adhérents souhaitant disposer d'un reçu correspondant au montant de la cotisation versée, celui-ci leur sera délivré. Cette mesure ne sera pas automatique - il faudra le demander -; par ailleurs, il faut rappeler que Béthanie n'est pas reconnue d'utilité publique.

-----  
PUB - PUB  
-----

Le numéro 16 du Journal de Béthanie sortira en Juin 1988;  
Les articles devront m'être parvenus pour le 15 Avril 1988 !

## 7°) Le Journal :

Les dates de parution suivantes sont retenues pour les prochains journaux :

Numéro 15 : Mars (articles parvenus à Pierre avant le 15/01/88  
illustrations terminées pour le 15/02/88  
impression et diffusion à partir du 22/02/88)

Numéro pratique : un numéro pratique sortira pour les vacances si Pierre reçoit de chaque communauté et de chaque responsable de camp une présentation mise à jour avant le 15/04/88.

Numéro 16 : Juin (articles parvenus à Pierre avant le 15/04/88  
illustrations terminées pour le 15/05/88  
impression et diffusion à partir du 22/05/88)

Numéro 17 : Octobre (articles parvenus à Pierre avant le 15/08/88  
illustrations terminées pour le 15/09/88  
impression et diffusion à partir du 25/09/88)

Numéro 18 : Décembre (articles parvenus à Pierre avant le 15/10/88  
illustrations terminées pour le 15/11/88  
impression et diffusion à partir du 22/11/88)

## 8°) Calendrier et cartes de voeux :

L'idée pourtant jugée intéressante d'éditer un calendrier faute de personne se sentant concernée, il est décidé de tenter l'expérience cette année, avec une *équipe restreinte qui a carte blanche (Marie-Jeanne, Pierre et Fabrice)*.

De même, cette équipe tentera d'éditer *des cartes de voeux spécifiques à l'Association, tandis que Paulette étudie la possibilité de revendre des cartes spécialement imprimées à destination d'associations comme la nôtre*.

## 9°) Prochains camps :

Le camp informatique annoncé dans le dernier numéro du Journal de Béthanie se tiendra à Moulins du 13 au 18/02/88; un nombre suffisant de personnes intéressées par l'apprentissage du traitement de textes ont en effet répondu à l'appel lancé.

Deux camps seront organisés à Moulins cet été, l'un en Juillet et l'autre en Août. Un camp sera également organisé à Pomport (Dordogne) en Juillet, et un autre à Montcel en Août.

*Les responsables de chacun de ces camps (Annick/Josiane, Marie-Jeanne, Paulette) adresseront à Pierre avant le 15/01 un descriptif de ceux-ci (Equipe, Implantation, Date, Type, Inscriptions), qui en tirera une feuille spéciale pour le prochain Journal et qui pourra être diffusée séparément.*

Le problème général de recrutement des valides est de nouveau posé, sans qu'on puisse y trouver de solution miracle : comment les trouver ? Quelle participation financière leur demander ? comment pouvoir garantir notre objectif (il doit s'agir d'un temps de vacances pour tous les participants ?

En ce qui concerne la participation financière, nous pensons que c'est justement là le rôle des sympathisants de Béthanie que de permettre par leur aide financière à des personnes valides sans ressource de participer à nos camps sans être "employées" par les personnes handicapées.

Sur ces bases (modulation selon le type de camp et les possibilités de chacun), une participation moyenne de 110 Francs par jour sera demandée à tous les participants aux prochains Camps de Béthanie.

10°) Recherche de valides :

Le problème de recherche de valides disponibles et prêts à participer aux Camps se trouve posé de la même manière, encore plus difficile à résoudre, en ce qui concerne les valides prêts à vivre en Communauté.

C'est ainsi que Montcel recherche au moins une valide à temps plein, ou à défaut à temps partiel, Françoise souhaitant quitter Montcel.

Comment faire ? Il faudrait passer une annonce en clair, sous forme d'un appel original et peut-être mieux ciblé. Toutes les idées sont bienvenues.

11°) Lettre de Marie-Thérèse Balland :

Marie-Thérèse Balland souhaitait participer à l'Assemblée Générale pour exposer son idée de jumelage d'un groupe au Brésil. Le CA trouve l'idée intéressante, mais pense qu'il serait intéressant que Marie-Thérèse nous l'expose plus en détail.

Il est donc décidé que *Pierre publie sa lettre dans le prochain journal, et que Michel lui demande d'assister au prochain CA.*

12°) Frais de transport des membres du CA :

Afin d'éviter des absences aux réunions du CA pour des raisons financières, la proposition suivante est émise par certains membres du CA: évaluation des frais de transport de chacun, addition des chiffres obtenus et division par le nombre de participants, pour partage des dépenses. Ce système est supposé minimiser les dépenses de ceux qui habitent le plus loin en faisant participer ceux qui habitent le plus près du lieu de la réunion. En fait, compte-tenu de la diversité géographique du lieu de réunion, il s'avère que la dépense moyenne de chacun sur une année restera identique. Ce système complexe ne permettant pas de résoudre le problème posé est rejeté par la majorité des votants.

13°) Date du prochain CA :

Le prochain CA est fixé le 16 Avril à Moulins.

-----  
PUB - PUB  
-----

**Le numéro 16 du Journal de Béthanie sortira en Juin 1988;  
Les articles devront m'être parvenus pour le 15 Avril 1988 !**

# Salette

Comme nous vous l'avons indiqué dans le compte-rendu du dernier C.A. de Béthanie, nous reproduisons ci-après la lettre que Marie-Thérèse nous a envoyée au sujet de Salette, qu'elle nous a déjà présentée dans les numéros 9 et 12 du Journal de Béthanie.

Nous le faisons afin que vous donniez nombreux votre avis sur le sujet, et espérons vivement que notre attente ne sera pas déçue ...



" ... Pourtant, j'aurais aimé vous rencontrer et aussi vous exposer le problème de Salette : en effet, depuis 2 ans que je la "suis", les choses ont bien évolué puisque d'une aide individuelle, c'est vite passé à un groupe plus ou moins structuré qu'elle a constitué et qui est soutenu financièrement en partie par notre collecte.

Aussi, je pensais qu'il serait intéressant qu'une structure Associative aide leur petit groupe en une sorte de parrainage. Dans ma dernière lettre au Brésil, je lui demandais de définir leur groupe qui rassemble des personnes handicapées pour un soutien moral et quelques loisirs. Il n'y a pas de structure Associative ni aucune aide aux handicapés au Brésil, et c'est pour cela que leur petit comité est intéressant.

Qu'en pensez-vous ? Pouvez-vous au besoin en discuter un peu lors de l'A.G.?

Le problème est que, compte-tenu de la langue et des lenteurs du courrier, c'est dur d'avoir des renseignements précis. Mais cela peut être revu une autre fois si vous voulez, si cela est prématuré comme décision et faute d'éléments.

En tout cas, moi, je ne lâche pas, en attendant de redéfinir ou de changer l'aide possible. ..."

Marie-Thérèse Balland

## Stage Informatique Du 13 au 18 Février 88

Ce stage d'informatique a lieu à Moulins dans les Deux-Sèvres, près de Mauléon. Ce petit temps de formation se passe aux "Farfadets", Communauté de Béthanie ... Celui-ci consiste à apprendre à se servir d'un traitement de texte qui nous permettra peut-être de mieux maîtriser un texte dans une page et également à trouver une certaine autonomie au niveau de la communication et de l'édition, pour d'autres ...

Présent à ce petit séjour, notre Chochotte de la "Sepaye", bien connu dans la Cité des Cloches, PDG et le grand dirigeant de la "Sepaye Imprimerie", voudrait bien approfondir sa formation dite "d'imprimeur Cloche" ... Notre petit "Martin" des "Gogannes" qui nous tisse des rideaux pour nous protéger du froid ou du soleil matinal, est là pour s'initier à l'ordinateur, pour pouvoir, un jour, nous écrire ses mémoires ...

Yvette de "Plessé", vient pour découvrir un "monde" qui lui semble complètement étrange, et qu'elle adoptera très vite pour convertir peut-être d'autres petites "Comèt's", entre autre notre petite religieuse en chocolat - appellation de Véronique...

Micheline et ses innombrables boucles d'oreilles ont changé de trajectoire pour composer dans quelques temps des poèmes bien centrés et qu'elle pourra éditer dans "La Cloche Fêlée" et pourquoi pas ailleurs... Jean-Noël, bien connu des "Gogannes", qui a été convaincu par Stéphane pour qu'il participe au stage, dans l'intention qu'un jour peut-être cela lui sera utile pour diverses raisons ... Apprenant l'existence de cette chose là par "La Cloche Fêlée", notre amie Colette est venue de Paris pour elle aussi, s'initier au traitement de texte et comparer les avantages et les inconvénients entre une machine à écrire et un ordinateur ... Notre chère équipe d'accueil des "Farfadets" voudrait bien découvrir et comprendre les mystères qui se cachent dans cet "engin", afin de pouvoir l'utiliser avec les enfants de l'école car celle-ci riquerait un jour d'être dépassée, et pour des "instits", cela pourrait être gênant ...

Marius, permanent aussi de ces lieux, préfère dans un premier temps nous observer, mais il n'en pense pas moins ... Lundi matin, prenant le train "d'enfer" en cours de route, Magali, qui se trouve aux "Farfadets" en tant que TUC, a été surprise de voir qu'une partie de ces lieux s'est transformée en salle de pilotage, en voyant tous ces "instruments" branchés, mais elle s'aperçoit bien vite que toutes ces choses-là étaient simplement des ordinateurs ... Et elle s'est mise dans le bain rapidement, connaissant le fonctionnement de la "maison". N'oublions pas non plus Catherine, la deuxième TUC "invisible" des "Farfadets", qui a dû la semaine dernière préparer activement ces lieux pour nous recevoir ...

Nous n'avons pas eu le plaisir de la connaître car ce n'était pas sa semaine ! Fanette, convaincue par un "ancien" informaticien-programmeur de métier, qui s'acharne depuis Juillet face à un langage très "mystérieux", mais qui voudrait malgré tout réussir à comprendre mieux ce qu'elle utilise comme outil de travail quotidiennement, non sans mal ...

Durant la première journée, nous avons également eu la présence d'un bricoleur de première classe, Jacques Chucho, s'intéressant particulièrement à la question pour nous inventer d'autres "machines mystérieuses" et permettant de faciliter la vie à certaines personnes ... Pierre, ingénieur E.D.F. et Sylvain, prof. d'informatique, donc nos deux "animateurs-formateurs" essayent tant bien que mal de répondre à diverses questions qui sortent pêle-mêle de nos petits cerveaux de débutants ...

Les raisons de chacun autour de ce stage ont permis de se retrouver entre "Béthanie" et la "Cité des Cloches" ... Pourquoi pas! ...

Peut-être que l'expérience est à poursuivre!...

Affaire à suivre!..

Fanette

## Minuit ...

Trivial poursuit terminé, Jean-Noël, Stéphane et Chochotte envisagent d'aller se coucher. Nos gais lurons utilisent l'ascenseur pour rejoindre leurs chambres respectives. Tout en sachant qu'il ne fallait pas faire de bruit pour ne pas réveiller ceux et celles qui dormaient (d'un oeil).

Chochotte voulant rejoindre sa chambre se trouva fort dépourvu quand il crût reconnaître Micheline dans son lit. Il fut vite fixé quand il entendit au fond de la chambre un "Ah! Merde ..."

Après cette péripétie, la porte se referma doucement avec un bonsoir à toute la chambrée.

Ce texte n'engage que l'auteur. Toute ressemblance avec des personnages existants n'est que pure imagination.

L'auteur, un P.D.G. célèbre, nous a demandé que ne figure que son pseudonyme, c'est-à-dire

"Sergieff Huittagheul"

-----  
PUB - PUB  
-----

Le numéro 16 du Journal de Béthanie sortira en Juin 1988;  
Les articles devront m'être parvenus pour le 15 Avril 1988 !

# STAGE

Dans la commune de Moulins, charmant village des Deux-Sèvres, s'est déroulé un stage informatique. Qui dit stage dit animateurs et élèves, accueillis par l'équipe des Farfadets de Pyrôme : Geneviève, Marie-Jeanne, Marius ainsi que Magali et Catherine (TUC).

Les élèves, au nombre de 10, étaient venus de tous horizons. Et principalement des Communautés environnantes :

- La Sepaye, à Moutiers sous Argenton (79)
- Les Peupins, au Peu (79)
- Les Gogannes, à Tancoigné (49)
- Les Comèt's, à Plessé (44)

Toutes ces Communautés appartiennent à la Cité des Cloches, comprenant des handicapés et des valides, les Farfadets de Pyrôme appartenant à l'Association Béthanie.

Les animateurs, deux frères, Sylvain et Pierre Leflon, respectivement professeur en électronique et ingénieur EDF branchés et au courant, viennent de la Bretagne et des Ardennes.

## Pourquoi ce stage ?

Pendant cinq jours, avec l'aide de nos spécialistes, nous avons appris les bases du traitement de textes sur des ordinateurs prêtés par des écoles, que nous remercions, en tout 6 machines compatibles IBM avec leurs imprimantes.

Aujourd'hui, l'informatique se développe et permettrait à beaucoup de handicapés de mieux communiquer avec l'extérieur. Le but de ce stage était de regarder l'intérêt de l'ordinateur pour les handicapés qui ont des difficultés d'expression. A priori, l'expérience s'avère concluante ... après quelques modifications de programmes apportées par Pierre et Sylvain. Merci à eux !

En conclusion, d'autres stages sont attendus avec beaucoup d'intérêt pour découvrir encore mieux l'usage de l'ordinateur.

Mais rien ne remplace la pratique régulière; l'inconvénient est que nous ne possédons pas d'ordinateur. L'idéal serait de pouvoir équiper de machine les personnes handicapées ayant des difficultés d'expression, ou au moins d'avoir un ordinateur par Communauté.

Les stagiaires

## Coupable d'être handicapé

Un Dimanche matin, vers 10 heures, j'ai mis ma télé sur la 3ème chaîne et j'ai regardé une émission qui était consacrée aux prisons en France. On parlait des conditions dans lesquelles vivent les détenus. Manque de place, souvent quatre dans la même cellule, trois couchant dans des lits et le quatrième sur un matelas; le déplorable mélange des jeunes qui ont commis des petits délits avec des caïds. Le résultat ne doit pas être brillant !

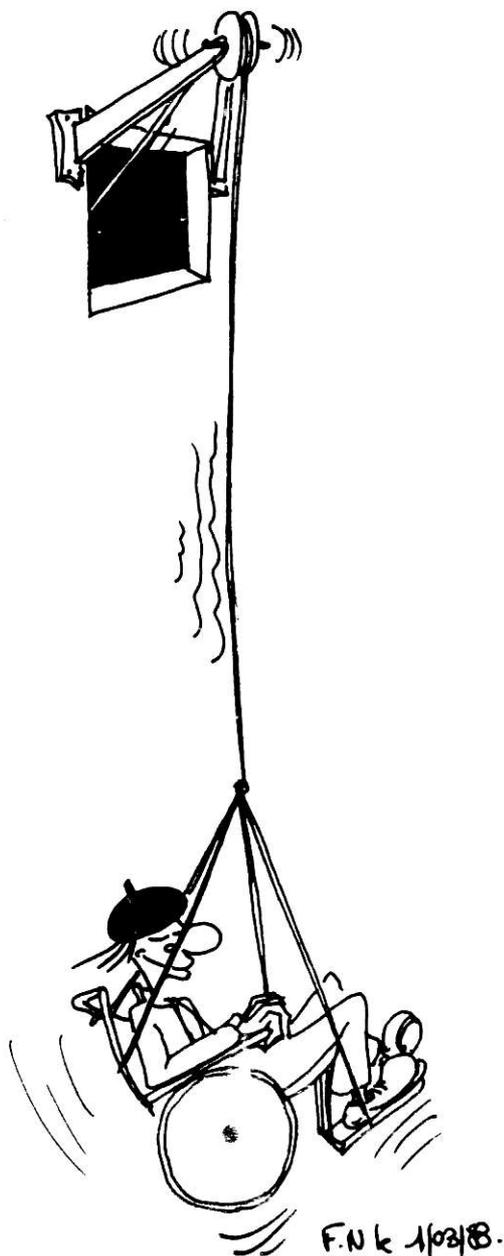
Je n'ai pu m'empêcher de penser aux handicapés moteurs qui croupissent en hospice.

Les hospices sont les oubliettes de la Société dans lesquelles elle met pêle-mêle tous ceux qui l'embarassent, les personnes âgées, les alcooliques, les vagabonds, les débiles et les infirmes.



La presse, la radio et la télévision parlent des prisons surtout quand les détenus se révoltent; cela fait de gros titres aux journaux ! Messieurs les journalistes oublient de venir voir ce qui se passe dans les hospices; bien-sûr, ce n'est pas intéressant car on n'a jamais vu un paralysé cloué sur son lit ou sur son fauteuil prendre en otage les filles de salle ou le directeur.

Je puis citer des cas comme celui de Micheline, qui a été abandonnée par son père : son enfance et sa jeunesse passèrent dans un hospice parmi des vieilles femmes. Celui de Gérard, un IMC dont la mère, veuve et mal conseillée, le plaça (enfant) dans un hôpital psychiatrique à Paris. Il vécut avec les malades mentaux en compagnie de Lucien et de Dédé (tous les deux n'ont jamais connu leur famille). Sans doute, la mère de Gérard a eu la connaissance de l'existence d'un foyer dans les Deux-Sèvres et elle y fit venir son fils avec ses deux compagnons. Dédé pleura de joie d'avoir enfin une chambre confortable, lui qu'on laissait faire ses besoins sur son lit.



Je connais bien René, un IMC en fauteuil et muet. Il a eu la chance d'avoir des parents qui s'occupèrent bien de lui et sa mère lui a appris à lire, à écrire et à compter. Il a connu la vie de famille jusqu'à 49 ans. Il entra en hospice à la mort de ses parents en 1968. Les bâtiments dataient de la fin du règne de Louis XIV; évidemment, on ne pouvait pas dire que c'était moderne ... René a été privilégié car il n'a jamais été dans les dortoirs : il occupa une chambre, mais en changea quatre fois en 6 ans selon l'humeur du Directeur. Il a pu avoir un transistor et un poste de télévision.

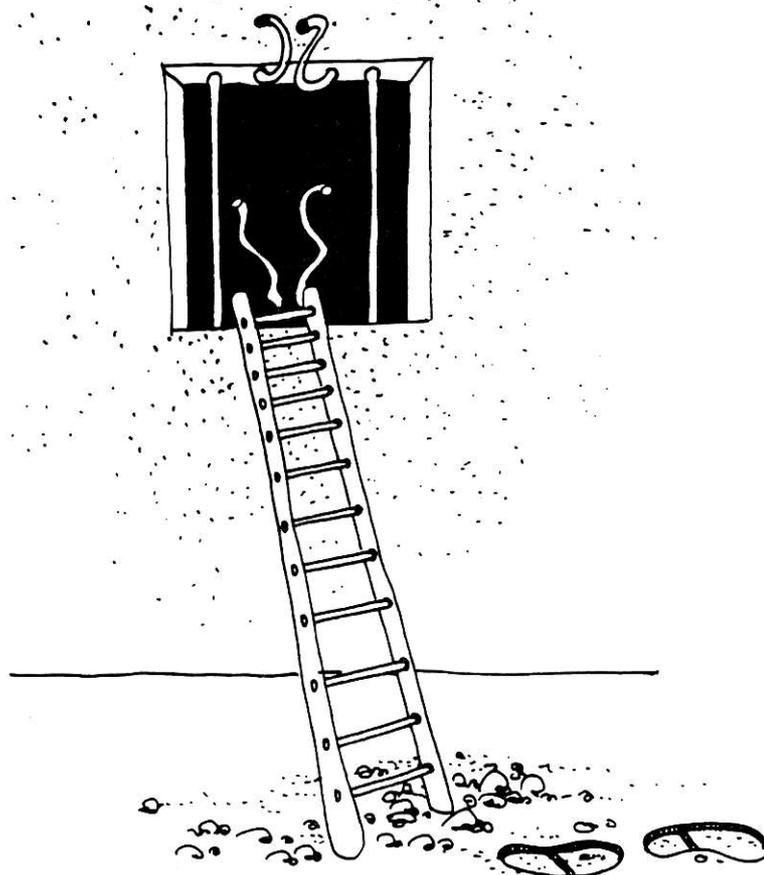
Les chambres étaient situées au premier étage, et bien entendu, il n'y avait pas d'ascenseur. Au temps du Roi Soleil, l'accessibilité n'était pas à l'ordre du jour !

C'était toute une affaire pour descendre René, et, la dernière année, il resta continuellement entre les quatre murs de sa chambre. Il mangeait, dormait et faisait ses besoins dans la même pièce, lui qui parcourait des kilomètres avec son vélociman dans le vent d'hiver et sous le soleil de l'été. Sa mère l'appelait en riant "ma bête sauvage"; la bête sauvage était maintenant en cage ... Les rares personnes qui lui rendaient visite se croyaient obligées de lui dire avec un sourire légèrement con-con : "vous êtes bien, ici ...".

Un jour, il regardait les actualités régionales; la télévision est une fenêtre ouverte sur le monde ! On faisait passer un reportage sur un foyer d'une Association de handicapés. Peu de temps après, le Journal de cette Association qui publiait un article au sujet de ce même foyer, et avec son adresse, tomba entre les mains de René. Il écrivit, sans espoir comme on jette une bouteille à la mer; il n'avait rien à perdre. Il a reçu une lettre qui disait que sa candidature était retenue, mais qu'il fallait attendre une place libre. Il a attendu un an, et quitta l'hospice en 1974.

Parait-il qu'on a fait des travaux dans cet établissement; c'est souhaitable qu'on apporte des améliorations aux conditions de vie qui étaient assez lamentables.

Je me rappelle l'histoire de Pierrette, qu'elle m'avait racontée il y a quelques années, allongée dans son fauteuil électrique. Elle fut abandonnée par sa mère dans un hospice quand elle était gamine. Le personnel était dur et quand l'heure du repas était passée, on ne lui donnait plus à manger même si elle n'avait pas terminé son assiette. A vingt ans, une visiteuse lui a appris à lire et à écrire car à cette époque, il n'y avait pas d'établissements spécialisés pour instruire les enfants handicapés. On songeait encore moins à envoyer ces enfants à l'école avec les autres. Cela commence à se faire maintenant. Un jour, Pierrette quitta l'hospice pour un foyer - je crois qu'elle en changea plusieurs fois. Aidée par une petite Association et grâce à sa volonté, que j'admire, elle organisa un lieu de vie avec des handicapées dans plusieurs appartements groupés et employa des auxiliaires de vie, après une longue lutte car l'Administration lui mettait des bâtons dans les roues.



Je viens de raconter les histoires de ceux qui ont eu la chance de sortir de leurs hospices. J'avais fini cet article quand la pensée me vint à l'esprit, qu'on pourrait me faire remarquer que les faits qui sont cités un peu plus haut sont des vieux souvenirs qui datent d'il y a douze ou quinze ans; peut-être y-a-t-il eu des changements depuis ?

Pour être objectif, j'ai posé quelques questions à une jeune femme qui travaille dans l'hospice d'une toute petite ville des Deux-Sèvres, au mois de Novembre 1987.

Question : Y-a-t-il une rampe d'accès pour les fauteuils voulant aller du rez-de-chaussée à la rue ?

Réponse : Non, mais derrière le bâtiment, il y a une porte accessible. Les personnes qui sont en fauteuil ne peuvent pas se déplacer seules, faute de moyens physiques.

Question : Y-a-t-il des ascenseurs pour monter les étages ?

Réponse : Oui.

Question : Y-a-t-il des dortoirs ?

Réponse : Non, il y a des chambres à un ou deux lits.

Question : Les personnes âgées, les débiles mentaux, les alcooliques et les handicapés moteurs sont-ils ensemble ?

Réponse : Oui.

Question : Le personnel est-il assez nombreux ?

Réponse : Non.

Evidemment, le tableau qu'offre cet établissement est moins sombre à première vue, mais nous sommes très loin encore de l'intégration. Les handicapés moteurs, ne sachant pas où aller, restent encore en hospice. Bien sûr, sur le papier, ce sont des femmes et des hommes libres; mais ils sont pratiquement en prison, ils sont coupables d'être handicapés.

René Chausboeuf  
(alias Papy Pop)

-----  
TEST - T  
-----

Quand le numéro 16 du Journal de Béthanie paraîtra-t-il ?  
Quand m'aurez-vous adressé votre article ?

Envoyez votre réponse à ce grand jeu concours, ainsi que votre article à

Pierre LEFLON  
55, Rue de La Campagne  
PRIX LES MEZIERES  
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

# AVEU

Caresser ton souffle  
Et m'offrir à ta nuit,  
    Dans ses replis ton coeur jaloux  
A, des flammes, les traits roussis

Boire à ton opium  
Et s'appeler osmose,  
    Dans ses doutes ton coeur fardé  
A, du Pierrot, la peine à l'oeil

J'ai dans mes doigts les tiens  
Inépuisablement ...  
    Et dans nos différences,  
    L'heure de ressemblance.

Martine TANGHE

1981  
+1982  
+1983  
+1984  
+1985  
+1986  
+1987

---

.....



L'important n'est pas de rajouter des années à la vie,  
mais d'ajouter de la vie aux années.